



# Conseil Conjugal et Familial

## Le conseil conjugal et familial c'est quoi ?

C'est un service d'accompagnement de la relation conjugale, parentale et familiale pour clarifier une situation, dénouer des conflits, prendre du recul, instaurer une communication plus fluide. Le conflit conjugal impacte bien souvent les enfants et les relations parents-enfants.

## A qui s'adresse le conseil conjugal et familial ?

Il s'adresse à toute personne, seule, en couple ou en famille quel que soit l'âge ou la situation.

## Le conseil conjugal, comment ça marche ?

Les consultations sont sur RDV. Elles sont gratuites en CPEF (Centre de Planification et d'Education Familiale) et ou payantes en libéral.

## Qui sont les intervenantes en conseil conjugal et familial ?

Des professionnels titulaires d'une attestation de qualification en conseil conjugal et familial.

## Les CPEF sur le département de Saône - et - Loire

AUTUN : Centre Social du prieuré Saint-Martin – Bd Maréchal Leclerc -71400 Autun – 03/85/52/25/24

CHALON SUR SAONE : Centre Hospitalier Wiliam Morey – 4 rue Capitaine Drillien – 71100 Chalon-03/85/45/25/44

LE CREUSOT : Hôtel-Dieu site Harfleur – 26 rue des Bordes 71206 Le Creusot – 03/85/78/72/42

LOUHANS : 23 bis rue des Bordes 71500 Louhans – 03/85/75/70/20

MACON : Vie et liberté – 8 rue des Anémones 71000 Mâcon – 03/85/39/14/00  
<https://www.lepas-sudbourgogne.fr/conseil-conjugal-et-familial/>

MONTCEAU LES MINES : Centre Hospitalier Jean-Bouveri 71307 Montceau-les-Mines – 03/85/67/60/04

PARAY LE MONIAL : Centre hospitalier Les Charmes Bd Les Charmes 71600 Paray le Monial – 03/85/81/83/43